



INFO MUNI

BUDGET 2024

VOLUME 279 • LE 12 DÉCEMBRE 2023

Prochain Conseil municipal: 15 janvier 2024 à 19H30

Chères Elzéaraises, chers Elzéarois,

L'année 2023 a été marquée encore une fois par des travaux en lien avec l'embellissement de notre municipalité. Notre conseil désire rester à l'écoute de vos besoins et nous avons comme objectif une vision d'avenir ambitieuse en matière de développement et de services envers nos citoyens. La création d'un nouveau parc au terrain multifonctionnel, l'acquisition d'équipements de voirie, la conversion des lumières de rue et plusieurs autres petits projets ont été effectués en 2023. L'année 2024 respectera cette même vision, celle de rendre les services que les citoyens attendent de leur municipalité.

Le budget de cette année sera encore influencé par une augmentation des coûts de façon majeure dans tous les services. Nous avons pris la décision de garder un taux d'augmentation raisonnable afin d'éviter une pression sur le budget personnel de nos citoyens.

Je profite de ce moment pour vous remercier de votre précieuse implication et de votre collaboration dans la communauté. Merci aussi à tout le personnel de la municipalité qui travaille à l'amélioration et au maintien d'un bon service municipal, et ce, à chaque journée.

Que la période du Temps des Fêtes soit pour vous l'occasion de passer du bon temps en famille et entre amis.



Carl Marcoux

Carl Marcoux,
maire de Saint-Elzéar



HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé
du 25 décembre 2023 au 3 janvier 2024 inclusivement.

NOTES AFFÉRENTES AU BUDGET 2024

Évaluation imposable (15 septembre 2023)

Terrain 119 381 490 \$

Bâtiment 208 858 100 \$

Total 328 239 590 \$

Il y a eu une augmentation de l'évaluation imposable de la municipalité de 12 809 600\$ suite au dépôt du rôle triennal.

RECETTES

Service de la dette à l'ensemble de la municipalité

Taux d'évaluation du 100\$

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Taxes foncières générales :	0.7946	0.8285
Taxe spéciale terrains vagues desservis	1.5892	1.6570
Taxe spéciale - Voirie	0.0744	0.0899
Taxe spéciale - Voirie et services publics	0.0192	0.0150
Taxe spéciale - Incendie	0.0073	0.0071
Service à la collectivité	0.0266	0.0308

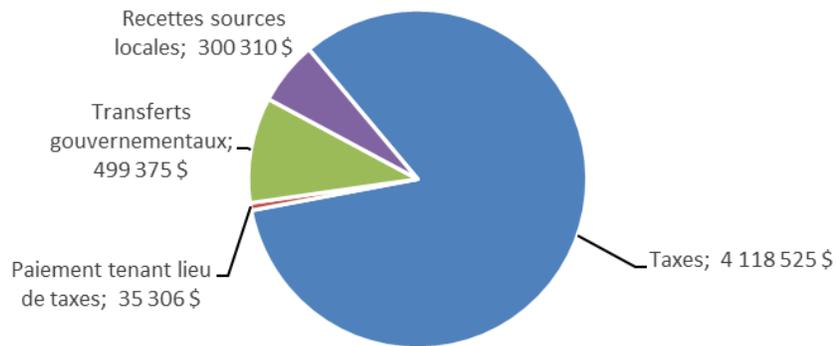
Tarification

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Eau	273,00 \$	280,00 \$
Égout/assainissement	155,00 \$	170,00 \$
Ordures/logement	237,00 \$	241,00 \$
Ordures fermes	331,80 \$	331,40 \$

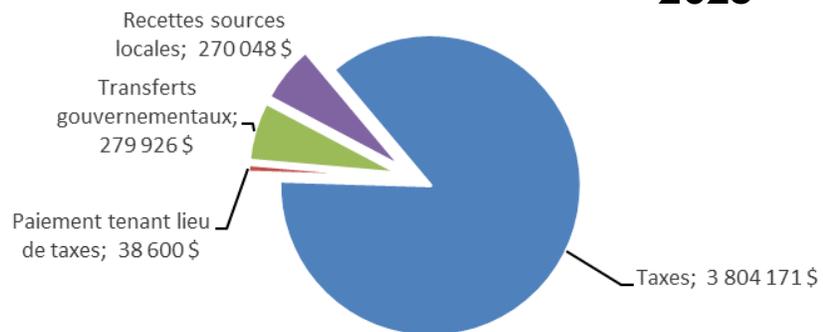
Les recettes prévues sont de 4 953 516\$.

83.14% des revenus proviennent de la taxation.

2024



2023



DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 9.77% pour un total de 3 924 289 \$.

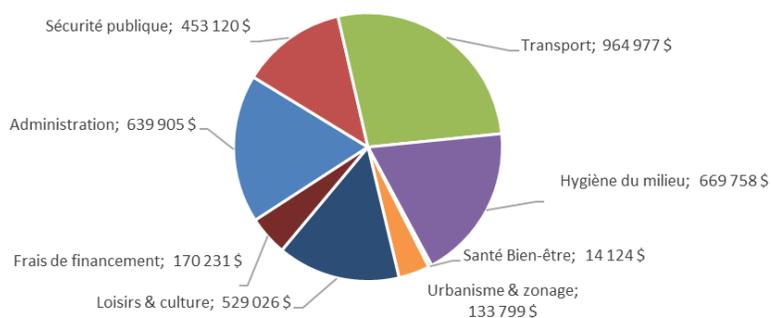
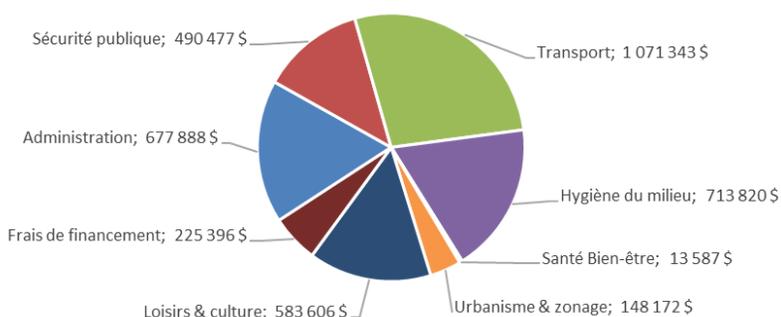
Voici quelques points saillants:

Les dépenses pour le poste «Urbanisme et zonage» ont augmenté de 10,74% dues à l'augmentation des quotes-parts de la MRC ainsi que de l'inflation importante.

Les dépenses pour le poste «Frais de financement» augmentent de 32%, principalement dues à l'augmentation des frais d'intérêts ainsi qu'à des nouveaux emprunts.

2024

2023



IMMOBILISATIONS

Plan triennal des dépenses en immobilisations Années 2024-2025-2026

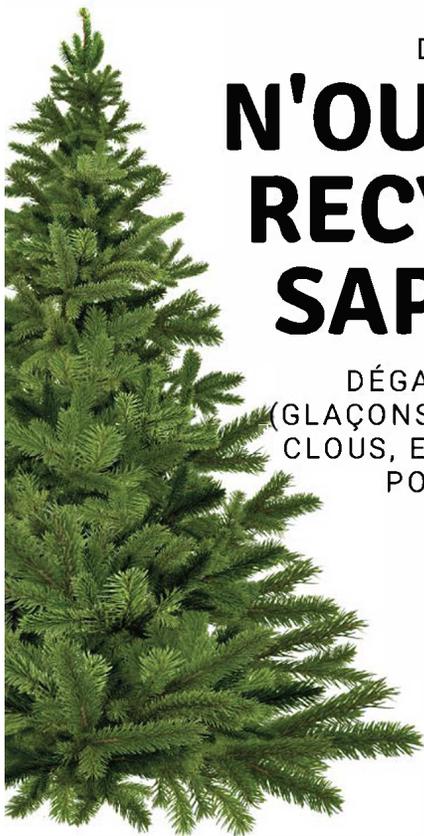
Titre	2024	2025	2026	TOTAL
Réservoir secondaire	3 500 000 \$	1 500 000 \$		5 000 000 \$
Nouveaux développements	50 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	200 000 \$
Branchement du Puit P22	60 000 \$			60 000 \$
Recherche en eau		50 000 \$	50 000 \$	100 000 \$
Bassin de rétention infiltration			100 000 \$	100 000 \$
St-Jacques *		1 500 000 \$		1 500 000 \$
Réfection infrastructure urbaine		425 000 \$	750 000 \$	1 175 000 \$
Caserne Incendie			3 500 000 \$	3 500 000 \$
Parc multifonctionnel	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	225 000 \$
Aménagement locatif			250 000 \$	250 000 \$
Route 216 **	1 000 000 \$	2 500 000 \$		3 500 000 \$
Haut-Ste-Anne *			500 000 \$	500 000 \$
Pont Bas Ste-Anne			75 000 \$	75 000 \$
TOTAL	4 685 000 \$	6 125 000 \$	5 375 000 \$	16 185 000 \$

* *Projet conditionnel à l'obtention d'une subvention gouvernemental*

** *Projet conditionnel à l'obtention d'une subvention gouvernemental et à la participation du MTQ*

D'ICI LE 2 FÉVRIER 2024

N'OUBLIEZ PAS DE RECYCLER VOTRE SAPIN DE NOËL.



DÉGARNISSEZ-LE COMPLÈTEMENT
(GLAÇONS, CORDES, CROCHETS, ATTACHES,
CLOUS, ETC.) PUIS APPORTEZ-LE À VOTRE
POINT DE DÉPÔT MUNICIPAL.



Point de dépôt:

Garage municipal
585, rue des
Fondateurs
Saint-Elzéar

INCENDIE EN HIVER GAGNEZ DU TEMPS AVEC DES SORTIES DÉGAGÉES



Trois minutes.

Voilà la durée moyenne dont vous disposez pour évacuer un bâtiment lors d'un incendie. Imaginez le temps que vous perdriez si la seule sortie accessible était une fenêtre couverte par la neige...

Pour éviter cette situation dangereuse, prenez l'habitude de déneiger les portes, les fenêtres du sous-sol, les escaliers, les balcons et les terrasses de votre résidence.

N'oubliez pas de faire la même chose à l'intérieur en rangeant les bottes et objets qui encombrant les portes. Vous devez pouvoir sortir rapidement, et ce, en tout temps.



597, rue des Érables
Saint-Elzéar QC, G0S 2J1
Téléphone : 418.387.2534
Courriel: administrationest-elzear.ca